

Chênaie à luzule *Luzulo-Quercetum*

670

Identification de l'association

La chênaie à luzule est un groupement de l'étage submontagnard, cantonné généralement à d'étroites surfaces de sol à la fois sec et acide (fig.670.1) en bordure de falaise ensoleillée, sur calcaire ou sur molasse. C'est un taillis presque pur de chênes (surtout des hybrides à dominante *Quercus petraea*), dont les arbres ne dépassent pas 15 mètres de hauteur et qui se distingue nettement des autres chênaies par un sous-bois moins riche en arbustes et plus riche en mousses terricoles.

La chênaie à luzule n'est présente qu'en de rares endroits, disséminés au pied du Jura et sur le Plateau (carte C6.4). L'histoire de cette association et sa répartition dans les territoires voisins du canton de Vaud figurent dans la revue bibliographique (B6.5).

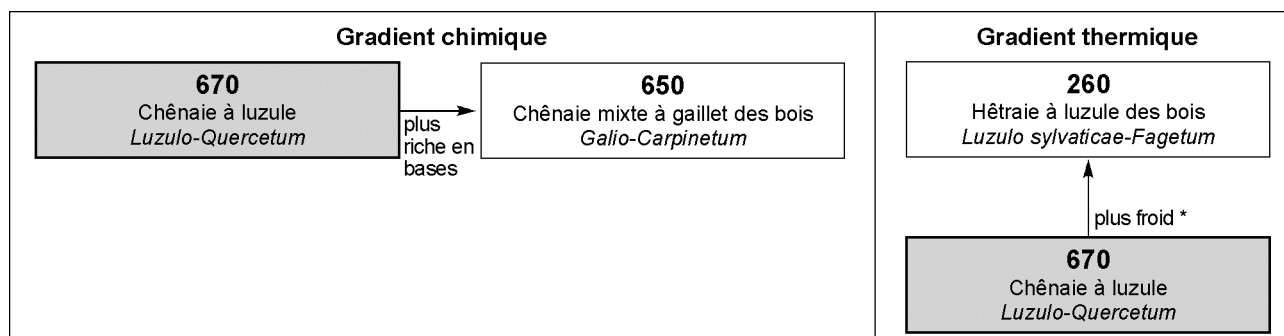


Figure 670.1 Position de la chênaie à luzule par rapport aux associations les plus proches sur les gradients chimique et thermique.

* En plus de la température, d'autres facteurs déterminants interviennent (voir texte).

Critères d'identification par rapport aux associations ressemblantes¹

Par rapport à la chênaie mixte à gaillet des bois **650** (*Galio-Carpinetum*), et aussi à la chênaie à gesse noircissante **640** (*Lathyro-Quercetum*), moins acidophiles:

- f1 Recouvrement cumulé des espèces mésophiles (groupe M) <5%.
- f1 Recouvrement cumulé des espèces basophiles (groupe B) <1%.
- f2 Strate arborescente constituée presque exclusivement de chêne, dépourvue de charme (*Carpinus betulus*), de merisier (*Prunus avium*) et d'érable à feuilles d'obier (*Acer opalus*).

Par rapport à la hêtraie à luzule de bois **260** (*Luzulo-Fagetum*), moins thermophile (et également moins xérophile ou moins transformée par la sylviculture):

- f1 Hêtre (*Fagus sylvatica*) absent ou rare, avec un recouvrement cumulé (toutes strates confondues) <10%

¹ Les critères d'identification sont hiérarchisés de la manière suivante:

f1 critère floristique principal f2 critère floristique complémentaire
s1 critère stationnel principal s2 critère stationnel complémentaire

Dans la majorité des stations de chênaie à luzule, l'absence du hêtre est d'origine naturelle, provoquée probablement par des épisodes de sécheresse extrême (dont l'effet est renforcé par la chaleur estivale). Il n'est toutefois pas exclu que quelques stations soient d'origine anthropogène, suite à des coupes de taillis répétées, associées à une destruction ciblée des rejets de hêtre ou à du pâturage en forêt.

Identification des sous-associations

D'après leur cortège floristique, tous les relevés de chênaie à luzule sont suffisamment homogènes pour être rassemblés dans une unique sous-association typique (675), illustrée par des relevés (tabl. R6.2) et un syntaxon (tabl. S6.1).

Identification des variantes

Aucune variante de cette association n'a été identifiée à ce jour dans le canton de Vaud.